

Séance 5 : Évaluation finale

Document 1 : Extraits du journal de bord de J. Brugevin, capitaine du navire négrier la Licorne

Le navire La Licorne du port de Bordeaux, de 625 tonneaux, appartenant à messieurs Cochon-Troplong et Cie, négociants, a été expédié par eux sous mon commandement pour la côte de Mozambique en passant par l'île de France [pour] y traiter 500 têtes de nègres et les transporter dans les colonies françaises de l'Amérique, particulièrement dans l'île et côte de Saint-Domingue. Ce navire était armé de 8 canons 36 fusils, 24 paires de pistolets, 24 sabres, et 45 hommes d'équipage tout compris, muni de fers à nègres, colliers, chaînes.

La cargaison consistait en diverses marchandises pour la traite comme vin, eau-de-vie, liqueur, fer en barre, fusils de traite, de munition et de chasse, poudre de guerre, toiles, draperies, soieries, galons d'or et d'argent et autres articles, le tout des fabriques de France. Ce navire fut expédié de Bordeaux, le 8 janvier 1787.

Le 21 avril 1789, j'eus connaissance de la terre de Saint-Domingue après 60 jours de traversée depuis le départ du cap de Bonne-Espérance. Toute la cargaison était en très bon état, n'ayant que 2 nègres affectés du scorbut¹. J'avais perdu 6 têtes de nègres depuis le départ du cap de Bonne-Espérance, y compris un petit négriillon qui tomba à la mer et qu'on ne put sauver.

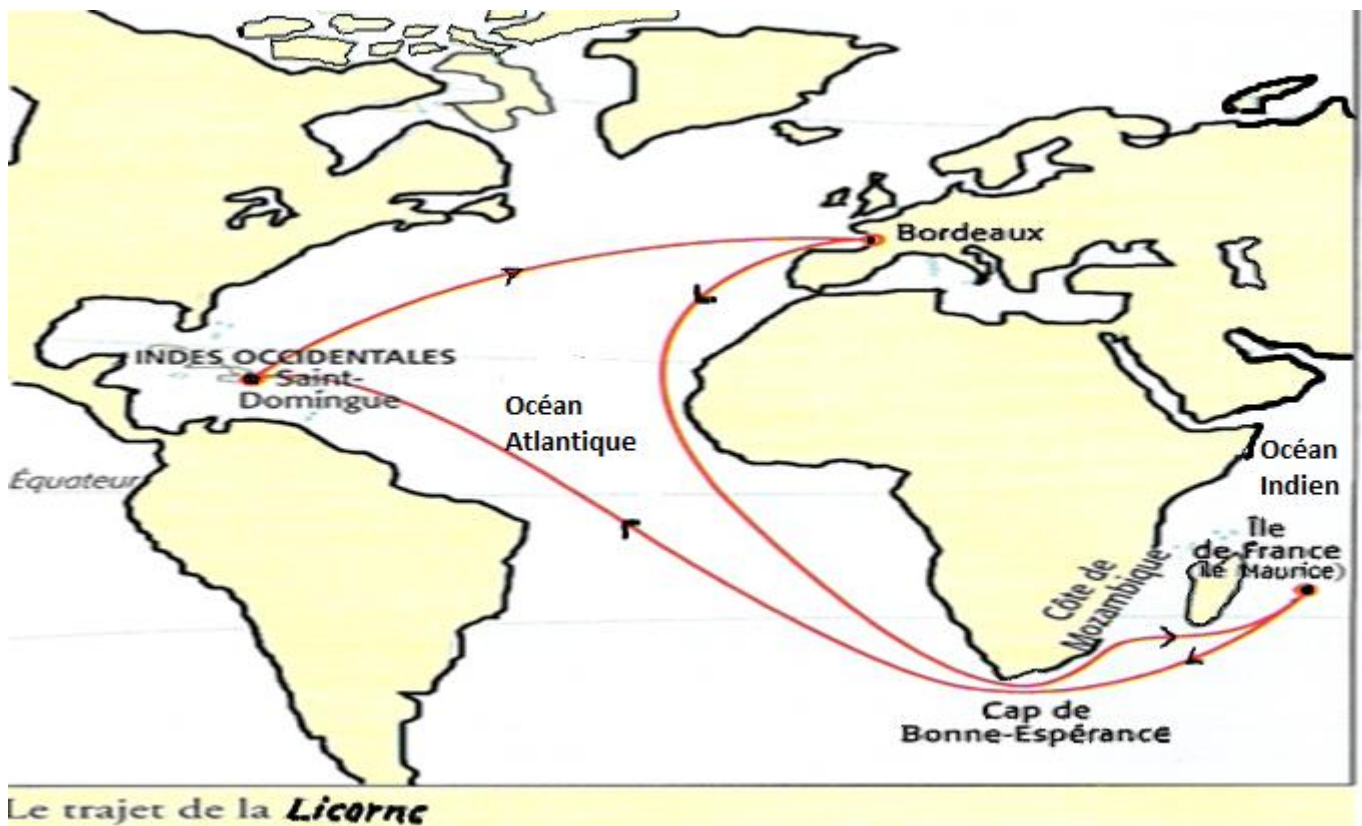
Du 25 avril au 10 mai ma vente fut entièrement finie et les 390 nègres que j'avais introduits produisirent une vente de 723 000 livres argent de la colonie. J'employai cette somme en achat de denrées de la colonie que je fis charger à bord du navire. Le 23 juin je dirigeai ma route pour faire mon retour à Bordeaux.

La traversée a été aussi heureuse qu'on pouvait le désirer. Le 12 août j'eus connaissance de la rivière de Bordeaux, tout mon équipage étant en très bon état et n'ayant éprouvé aucune maladie dans le cours de la traversée.

Signé J. Brugevin

1. maladie fréquente durant les longs voyages en mer, due à un manque de vitamine C dans l'alimentation. Elle se traduit chez l'être humain, dans sa forme grave, par un déchaussement des dents et la purulence des gencives, des hémorragies, puis la mort.

Document 2 : Le trajet de la Licorne



Questions sur les documents : (A compléter avec vos connaissances personnelles)

1) Quels continents le navire négrier la Licorne relie-t-il durant son voyage ? Localisez précisément les étapes de son trajet. **(sur 2 points)**

- Durant son voyage, le navire La Licorne relie l'Europe (Bordeaux), l'Afrique (côte de Mozambique) et l'Amérique (Saint-Domingue).

2) En échange de quelles marchandises les esclaves noirs sont-ils achetés en Afrique ? Justifiez **(sur 2 points)**

- Les esclaves noirs sont achetés en échange de diverses marchandises chargées sur le navire avant son départ de Bordeaux (lignes 10-15) : de l'alcool («vin, eau-de-vie, liqueur»), des armes (« fusils de traite, de munition et de chasse, poudre de guerre »), des produits issus des manufactures de textile européennes (« toiles, draperies, soies, galons d'or et d'argent»).

3) Dans quels buts les esclaves noirs sont-ils transportés vers les Indes occidentales ? Dans quelles conditions voyagent-ils ? Puis travaillent-ils ? **(sur 2 points)**

- Les esclaves noirs sont transportés vers les Indes occidentales pour travailler dans les plantations antillaises où l'on cultive les plantes exotiques (cane à sucre, épices) pour satisfaire la demande européenne.
- Les conditions de transport sont très difficiles : enchaînés, peu d'espaces dans les soutes, hygiène défectueuse. Forte mortalité.

4) Que contient la cargaison du navire négrier à son retour vers Bordeaux ? **(sur 2 points)**

- Lorsqu'il rentre vers Bordeaux, le navire négrier transporte des marchandises fabriquées dans les Antilles (« denrées de la colonie », lignes 29-30). Il s'agit de produits exotiques destinés à la consommation (sucre, café, cacao...) et de matières premières utilisées dans les manufactures textiles européennes (coton pour fabriquer les tissus, indigo pour les colorer).

Questions sur le cours :

5) Au nom de quels principes l'esclavage sera-t-il remis en question à la fin du XVIII^{ème} siècle ? Par qui ? Quand sera-t-il une première fois aboli ? Puis rétabli et par qui ? Et enfin définitivement supprimé en France ? **(sur 5 points)**

Les dénonciations des philosophes des Lumières : Au XVIII^{ème} siècle, les philosophes (Voltaire, Montesquieu) ou des membres du clergé (l'abbé Raynal et l'abbé Grégoire) dénoncent les fondements du système colonial. Certains d'entre eux, sensibles aux questions économiques, relaient les demandes des colons qui réclament la fin de l'exclusif et la liberté du commerce. D'autres s'indignent du traitement infligé aux populations noires. Les abolitionnistes fondent une *Société des Amis des Noirs* à Paris en 1788 et mènent une propagande active en métropole et dans les colonies pour exiger la suppression de la traite négrière.

Les répercussions de la Révolution française dans les colonies : Alors que les valeurs de liberté et d'égalité triomphent en France dès 1789, la réforme du système colonial tarde, ce qui accentue les mécontentements. Ainsi, certains créoles réclament l'indépendance. Les hommes de couleur libres luttent pour l'égalité civile. Ils obtiennent les mêmes droits politiques que les Blancs en 1792. Enfin, les esclaves noirs se révoltent dans les Antilles. Face à ces troubles, la République française décide l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies le 4 février 1794. Certaines deviennent des départements français.

L'échec du rétablissement de l'esclavage. Arrivé au pouvoir en 1799, Bonaparte rétablit l'esclavage en 1802. À la demande des propriétaires de plantations, il envoie des troupes aux Antilles contre les révoltés. Mais la guerre contre Toussaint Louverture et ses successeurs est un échec. Alors que ce dernier meurt en prison, Saint-Domingue se déclare indépendante et prend en 1804 le nom d'Haïti. Après la défaite de Waterloo en 1814, la France perd l'essentiel de ses possessions coloniales, à l'exception notamment de la Martinique et de la Guadeloupe. La traite est interdite en 1815, mais l'esclavage n'y est définitivement aboli qu'en 1848.

Synthèse : Expliquez en quoi consistait le commerce triangulaire au XVIII^e siècle : produits, transports, continents...et son abolition au XIX^e siècle. **(sur 5 points)**

2 points pour l'expression et l'orthographe.

Première étape : d'Europe en Afrique

Présenter les acteurs européens de la traite : armateurs et négociants finançant les expéditions, capitaine et personnel du navire. Décrire le trajet de l'Europe (Bordeaux) vers l'Afrique (Côte de Mozambique). Présenter le chargement du navire : marchandises de traite, armes, entraves pour les esclaves.

Deuxième étape : d'Afrique en Amérique. Expliquer l'achat des esclaves noirs en Afrique en présentant les acteurs de la traite européens et africains. Décrire la traversée de l'Atlantique et ses périls (attaque, révolte, maladie, accident).

Troisième étape : d'Amérique en Europe. Expliquer les opérations de vente et le devenir des esclaves noirs d'Afrique. Présenter le nouveau chargement du navire. Décrire le dernier trajet effectué.

En conclusion, insister sur la longueur des expéditions négrières et sur le fait que les noirs sont considérés comme des marchandises.

Ajouter les 5 points de la séance 4. Total sur 25 ramené à une note sur 20.